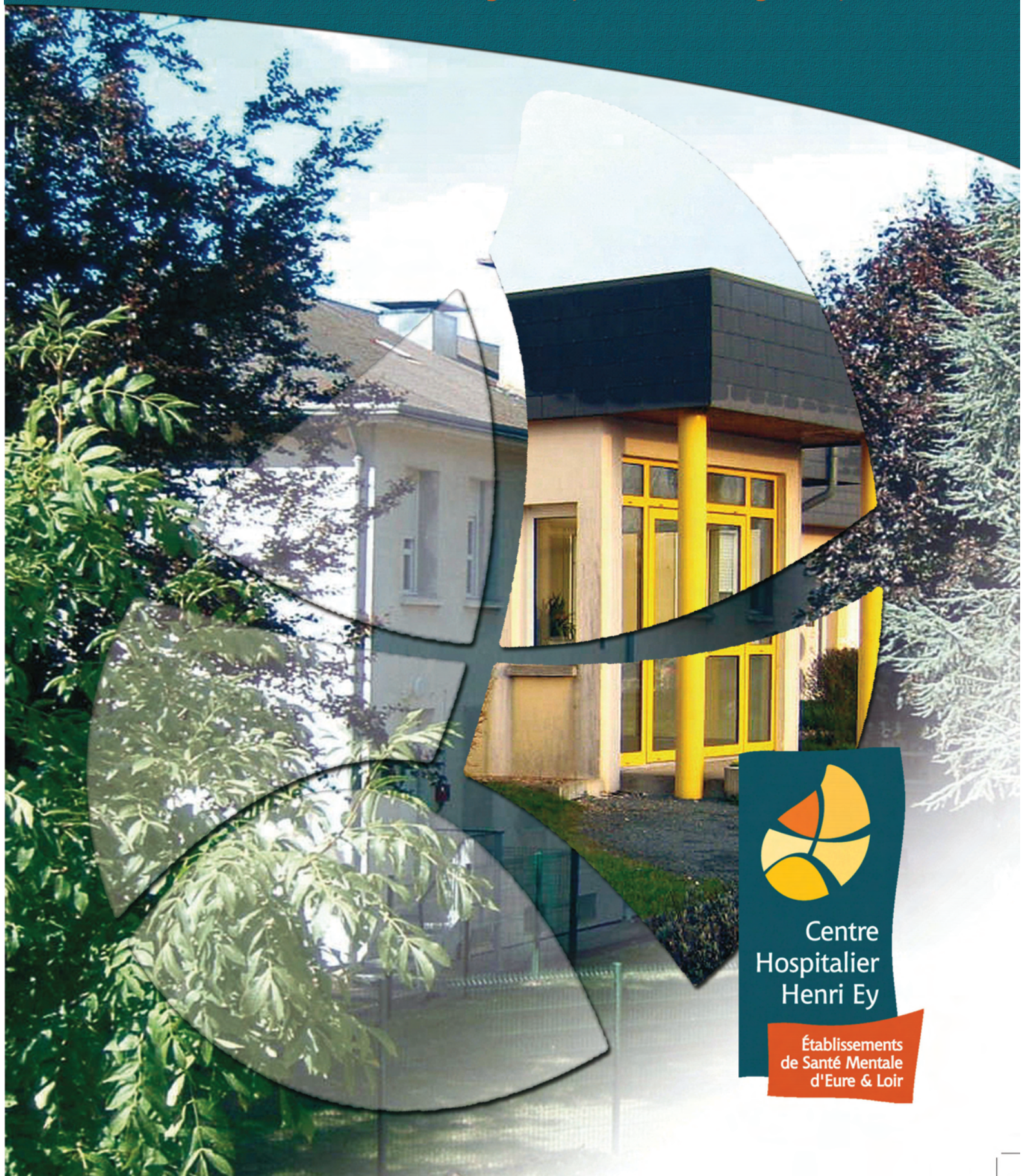


# Les Blés d'or

USLD ▪ Unités de Soins de Longue Durée

# Le Domaine d'Éole

EHPAD ▪ Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes



Centre  
Hospitalier  
Henri Ey

Établissements  
de Santé Mentale  
d'Eure & Loir



***Vous trouverez un lieu d'hébergement au cœur de la cité, ouvert sur l'extérieur.***

*Vous pouvez conserver une activité à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement en fonction de votre état de santé. Vous pouvez également profiter des animations, des sorties qui vous sont régulièrement proposées auxquelles vous pouvez participer en toute liberté. D'autres activités sont organisées en commun avec les autres résidents.*

*Pour votre confort, une équipe de professionnels vous accompagnent dans votre quotidien pour vous aider à conserver votre autonomie ou vous aider selon vos besoins à vous lever, vous déplacer, faire votre toilette ou prendre vos repas, tout comme de pouvoir bénéficier d'un coiffeur et de services hôteliers tels que la fourniture du linge hôtelier, ou l'entretien des vêtements personnels identifiés ...*

*Petits salons, cour avec pelouse et ombrage, sont à votre disposition. Vos proches, famille ou amis sont toujours les bienvenus dans notre résidence. Ils sont invités à venir partager des moments de détente et de joie avec vous, tels qu'anniversaires, fêtes, etc.*

***... mais surtout notre personnel vous apporte une écoute permanente.***





Madame, Monsieur,

La Direction et l'ensemble du personnel vous souhaitent la bienvenue à l'établissement hébergeant des personnes âgées « Le domaine d'Eole ».

Ce livret d'accueil vous est offert afin de mieux vous familiariser avec votre future résidence.

L'établissement est situé dans le cadre verdoyant du site classé du centre hospitalier départemental Henri EY, à Bonneval. La proximité du centre ville offre toutes facilités aux Résidents et à leurs familles (services administratifs, commerces ...).

Les professionnels de l'institution sont à votre écoute et mettront tout en œuvre pour votre satisfaction.

### **VOTRE BIEN ETRE EST NOTRE PRIORITE**

Nous vous souhaitons, Madame, Monsieur, le meilleur séjour dans votre résidence.

La Direction



## Quelques renseignements

L'unité le « Domaine d'Eole » est un établissement à vocation médico-sociale destiné à accueillir les personnes âgées de plus de 60 ans, ou de moins de 60 ans sur dérogation du Conseil Général.

Elle est habilitée à recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale. Elle est rattachée administrativement et juridiquement au Centre Hospitalier Départemental de Bonneval.

- Pour demander un dossier d'inscription et des renseignements administratifs, s'adresser :
- au **secrétariat de la structure** : 02.37.44-72-57 (le matin) ou à **la direction des Usagers** du Centre Hospitalier Henri Ey, 32 rue de la Grève – 28800 BONNEVAL  
Téléphone : 02.37.44.72.76
- Une commission d'admission se réunit chaque mois, et, autant que de besoin, pour étudier les dossiers en attente.
- Le règlement de fonctionnement de la structure, précisant les droits et devoirs des résidents, vous sera remis avec le dossier de pré-admission.
- Un contrat de séjour vous sera transmis pour lecture et signature les jours suivants votre entrée.
- Si vous souhaitez prendre connaissance de ces documents avant votre arrivée, vous pouvez les consulter librement au sein de l'unité. La secrétaire vous indiquera le lieu d'affichage.

- Résidents et familles sont invités à participer à la vie de l'établissement dans le cadre de plusieurs instances :
  - Le Conseil de la Vie Sociale, installé depuis juin 2005, dont les membres ont été réélus en décembre 2007 pour un mandat de 3 ans,
  - La commission des menus, réunie 1 fois par an pour recueillir vos remarques et vos attentes sur la qualité des repas servis.

**L'établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de certification par la Haute Autorité en Santé.**



## Présentation de l'Unité Le domaine d'Eole

**L'établissement comprend 30 lits répartis en 2 ailes :**

**Le rez de chaussée accueille les services communs :**

- espace vie quotidienne et activités : 1 hall d'entrée, un salon « musique », une salle à manger avec télévision, 1 salon multiactivité, un office hôtelier,

- espace soins : un bureau médical, un bureau infirmier, une salle de soins, et, à proximité, 2 chambres pouvant accueillir les résidents dont l'état de santé nécessite une surveillance particulière,

- espace sanitaires : toilettes et salle de bains aménagée pour personne dépendante.

**Les 30 lits sont situés à l'étage**

### **Aile les Erables**

- 3 chambres à 3 lits et 3 chambres à 2 lits
- deux douches et des sanitaires communs.

### **Aile les Oliviers**

- 3 chambres à 3 lits et 3 chambres à 2 lits
- deux douches et une salle de bains aménagée pour personne dépendante, des sanitaires communs.

L'établissement est équipé de lits médicalisés, chariot douche, lève malade et verticalisateur.

## **Les espaces extérieurs**

- une cour extérieure sécurisée (clôtures) avec salon de jardin est à votre disposition.

**Une équipe de professionnels à votre service composée de :** médecin, cadre de santé, infirmières diplômées d'état, ergothérapeute, aides-soignantes, agents de service hospitalier, secrétaire, animateur, diététicienne.

- La permanence des soins est assurée par une équipe d'infirmières et d'aides soignantes,
- Vous avez la possibilité de sortir de la résidence, sous réserve d'un avis médical,
- Les visites sont préférables de 13h00 à 19h00 de manière à préserver l'intimité des résidents lors de la dispense des différents soins. Néanmoins, avec l'accord du cadre de l'unité ou de l'infirmière, des aménagements d'horaires pourront vous être proposés.

## **La restauration**

- Les repas sont servis en salle à manger à partir de 08h30, 12h00 et 18h00. Ils peuvent parfois être servis en chambre selon votre état de santé.
- Un goûter vous est proposé tous les jours vers 16h00.
- Les régimes sont prescrits par le médecin et le service diététique se charge alors de leur application,
- Vous avez la possibilité de recevoir des invités. Nous mettrons alors une salle à votre disposition. Il vous suffit de nous prévenir 72 heures à l'avance : le repas vous sera facturé selon le tarif arrêté par le Conseil d'Administration.

## **Le ménage et l'entretien du linge**

- Le ménage est fait quotidiennement dans les chambres et les espaces communs,
- Le linge du résident peut être entretenu par la famille ou par l'établissement à l'exception du linge délicat (soie, rhovyl, laine...). Il doit être identifié au nom du résident.

## **L'animation et la vie sociale**

- Des animations programmées vous sont proposées au sein de l'unité : gym. douce, activité mémoire, jeux de société...
- Ponctuellement, des activités telles que sortie au restaurant, zoo, barbecue ...sont organisées.
- Un office catholique est assuré au minimum une fois par mois dans l'unité et toutes les semaines au sein de l'établissement. Vous pouvez recevoir si vous le souhaitez la visite de l'aumônier.
- Nous pouvons vous mettre en relation avec le représentant du culte de votre choix.





## Modalités d'admission

### **LES PERSONNES ACCUEILLIES.**

L'Unité « Le Domaine d'Eole » accueille une population de personnes âgées de 60 ans et plus (moins de 60 ans sur dérogation du Conseil Général) dont le maintien à domicile est devenu insécurisant.

L'établissement est une structure fermée, offrant ainsi un espace adapté aux personnes souffrant de déambulation et ayant un comportement fugueur.

### **LA PROCEDURE D'ADMISSION**

- a) Le dossier de demande d'admission est à retirer et à retourner **complet** au service des admissions du Centre Hospitalier Henri EY.
- b) Complet, le dossier est ensuite présenté à la commission d'admission. Cette commission est composée de personnels médicaux, paramédicaux et administratifs.

Si la commission émet un avis favorable et qu'une place est disponible, la personne est immédiatement contactée. Si la place proposée lui convient, une visite médicale de pré-admission est organisée avec le médecin-coordonnateur pour confirmer l'admission (date de départ de la facturation de la chambre). Le résident peut, à sa convenance, intégrer la structure à l'issue de la visite ou différer son arrivée. Dans ce dernier cas, un tarif réservation (minoré) lui sera facturé.

- c) Si l'avis rendu est défavorable, la commission d'admission propose une autre orientation lui paraissant plus adaptée.

- d) Quel que soit l'avis rendu, le demandeur est informé de la décision de la commission.

### **COMPOSITION DU DOSSIER D'ADMISSION**

- a) Dossier médical de pré-admission
- b) Demande d'admission
- c) Renseignements complémentaires
- d) Engagement de paiement
- e) Accord préalable de transfert dans un établissement spécialisé.

### **Documents à joindre**

- a) Avis d'imposition recto-verso de l'année précédant la demande
- b) Photocopie de la carte Vitale et mutuelle
- c) Photocopie du livret de famille
- d) Récépissé de la demande d'aide sociale (s'il y a eu demande)
- e) Copie de l'assurance responsabilité civile
- f) Copie, si possible, du carnet de vaccinations
- g) Une photo récente
- h) Copie du jugement instituant une mesure de protection juridique



### ***Votre chambre peut être personnalisée à votre convenance ...***

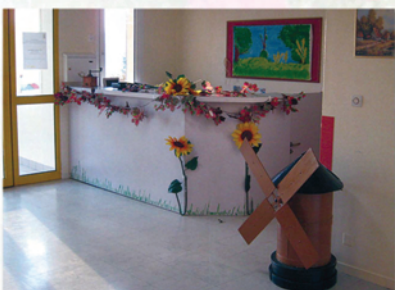
*...Vous pouvez apporter vos photos, bibelots et petits meubles mais également vous équiper d'un téléviseur, d'un téléphone ...*

*Pour vous, le coiffeur de votre choix viendra prendre soins de vos cheveux à votre convenance.*



*Vos repas, midi et soir, sont servis en salle à manger pour favoriser une ambiance conviviale. Si votre état de santé le nécessite, vous pouvez également être servi dans votre chambre. Ces repas sont élaborés par notre équipe de cuisine en collaboration avec des diététiciennes. Ils prennent en compte vos attentes et souhaits que vous pouvez exprimer lors des commissions de menus.*

### ***N'hésitez pas à inviter vos proches à venir partager un repas avec vous.***



*Si vous le souhaitez, des bénévoles d'association peuvent venir vous rencontrer. Vous pouvez également demander à rencontrer un représentant de votre culte.*





## Comment accéder à BONNEVAL ...

... par la route, en venant de :

- Paris ▶ Chartres ▶ en direction de Chateaudun ▶ Bonneval
  - Orléans ▶ Patay ▶ Bonneval
- Vendôme ▶ Chateaudun ▶ Bonneval

### Gare SNCF de BONNEVAL

Renseignements Tél. 0899 65 81 18

[www.ter-sncf.com](http://www.ter-sncf.com)  
[www.sncf.com](http://www.sncf.com)

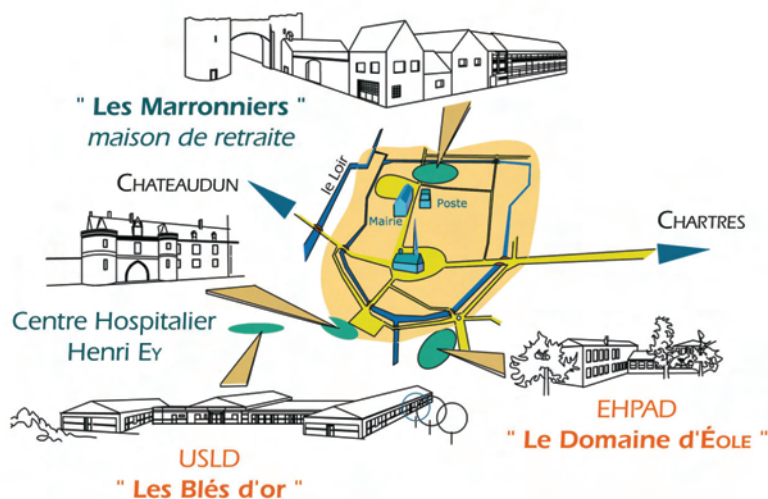
### Lignes Transbeauce

▪ au départ de CHARTRES  
Renseignements Tél. 02 37 18 59 00

▪ au départ de DREUX  
Renseignements Tél. 02 37 65 85 00

ou sur [www.transbeauce.fr](http://www.transbeauce.fr)

*Dans BONNEVAL, comment accéder à nos différentes structures ...*



Siège social  
Centre hospitalier Henri Ey  
Direction des usagers et du projet gériatrique  
32 rue de la Grève 28800 BONNEVAL  
Tél. 02 37 44 76 00  
Fax 02 37 44 76 82  
[www.ch-henriey.fr](http://www.ch-henriey.fr)

